



Mesures à prendre lors d'inondations

Présentation pour les citoyens de
la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Avril 2023



Sainte-Anne
de-Bellevue

Table des matières

- Présentation des responsables des missions
- Mise en contexte
- Plan d'action selon les niveaux d'activation du plan d'urgence
 - Normal (veille)
 - Alerte
 - Intervention 1 et 2
 - Rétablissement

Missions

- **Organisation générale des missions:**
Martin Bonhomme, Directeur général
- **Mission d'aide aux personnes sinistrées:**
Gabriel Vézina, Coordonnateur des loisirs
- **Mission Communication:**
Kimberly Yeghen Ouellette, Chargée en communication et marketing
- **Mission soutien administratif et logistique:**
Carmen Guriencu, Trésorière
- **Mission Travaux Publics:**
Marcel Paquet, Coordonnateur des Travaux Publics

Comparatif: Printemps 2017-2019-2021

2017	Mois	Neige	Pluie
	Mars	60 cm	114 mm
Avril	0 cm	165 mm	
Mai	0 cm	75 mm	
Total	60 cm	354 mm	
2019	Mars	20 cm	30 mm
	Avril	14 cm	115 mm
	Mai	0 cm	90 mm
	Total	34 cm	235 mm
2021	Mars	2.2 cm	47.8 mm
	Avril	5.4 cm	75 mm
	Mai	0 cm	11.6 mm
	Total	7.6 cm	134.4 mm

Neige tombée par saison	
2016-2017	242 cm
2018-2019	211 cm
2020-2021	188.6 cm

Zones rouges

Territoire de
Sainte-Anne-de-
Bellevue

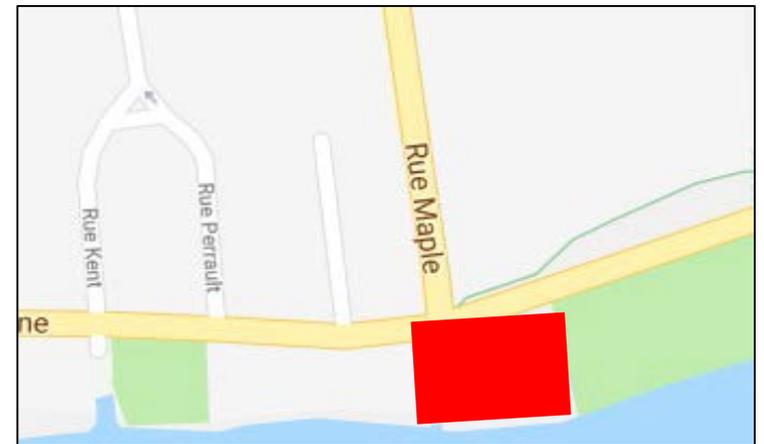
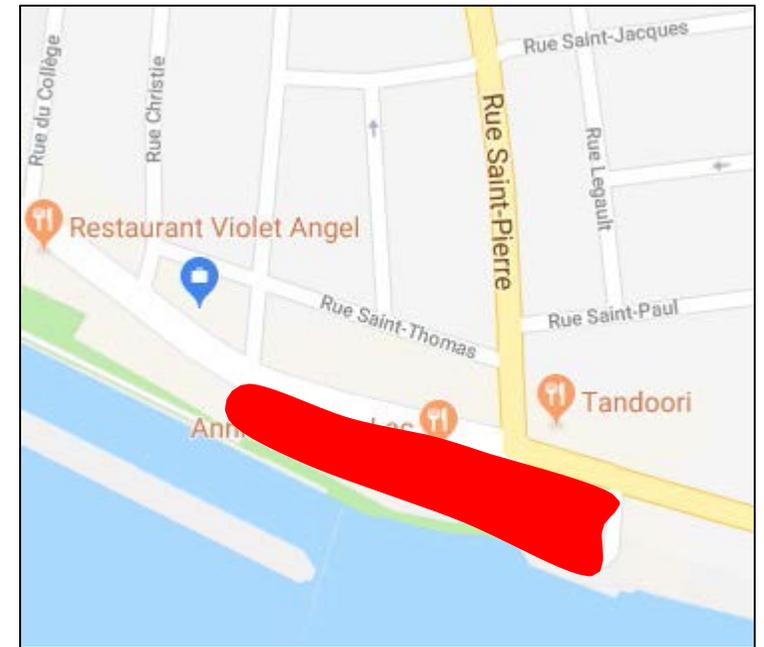
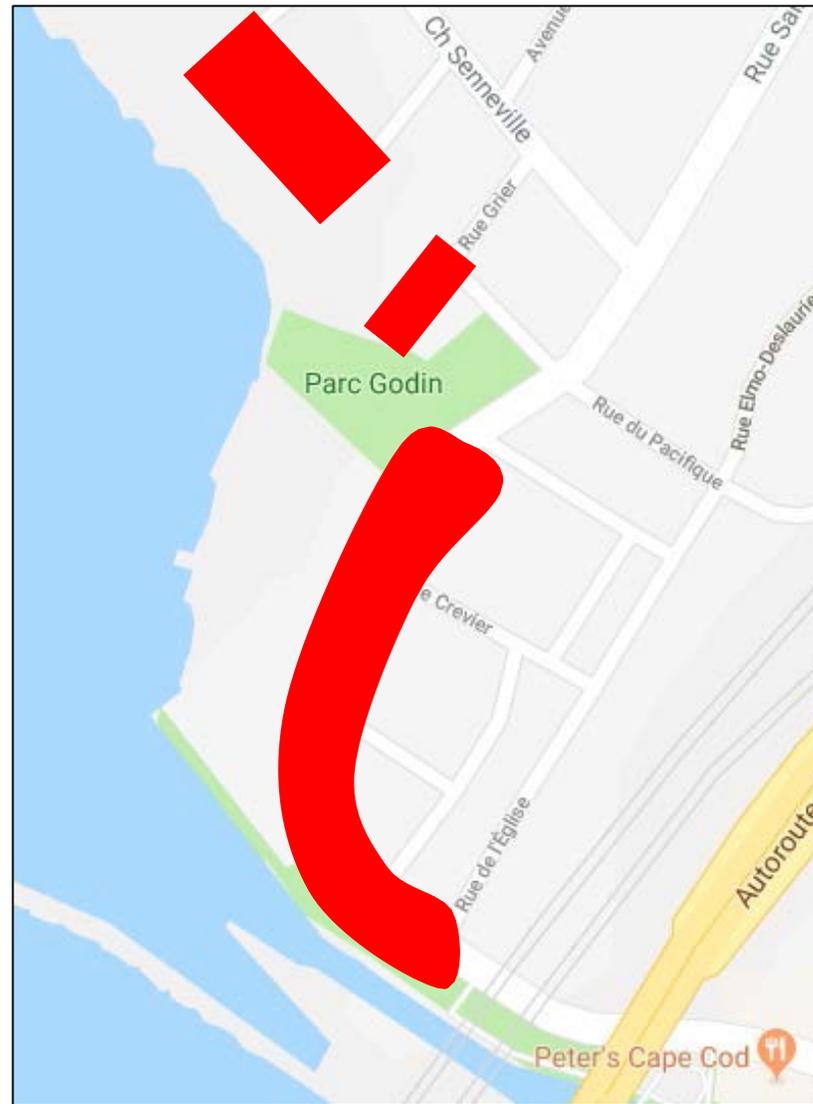
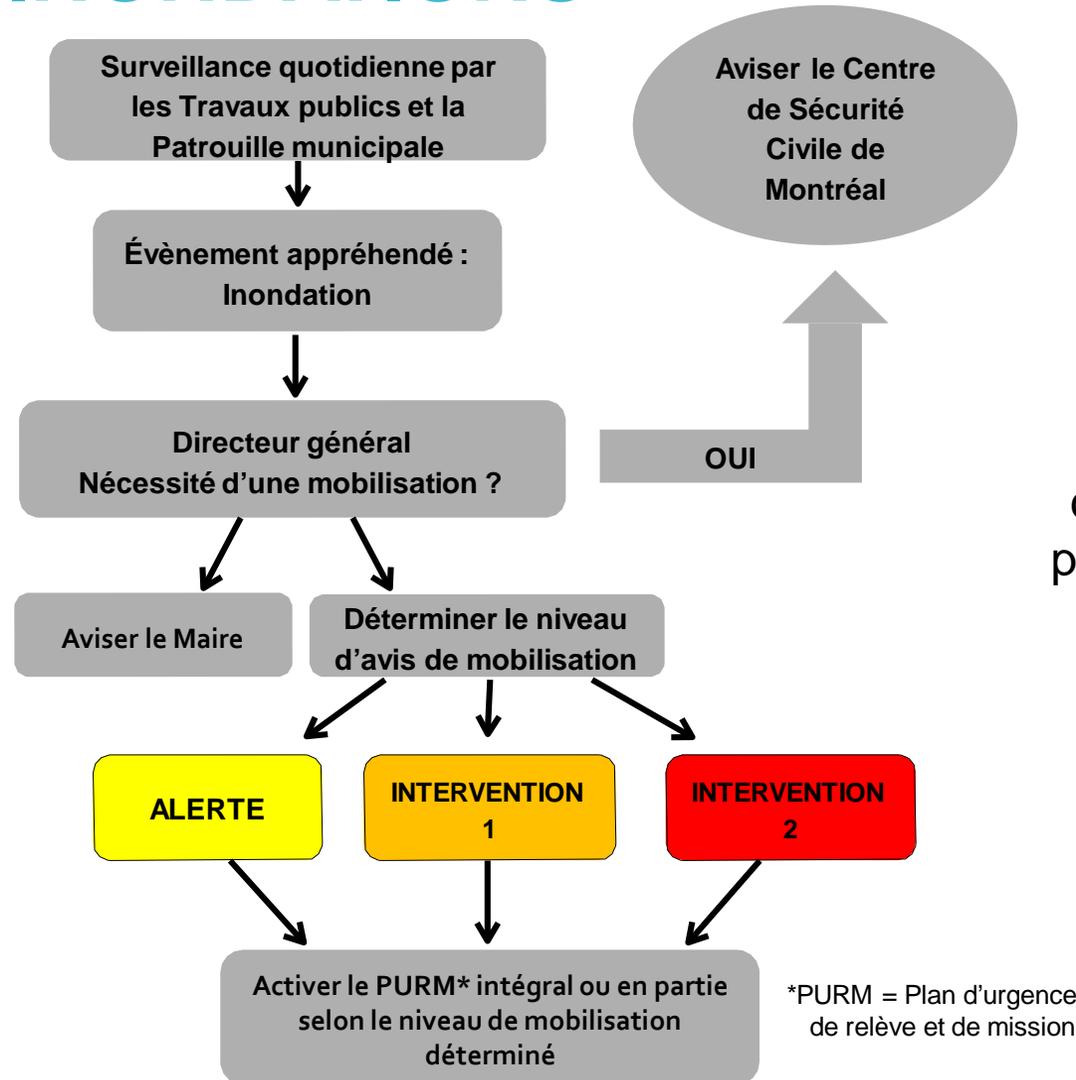


Schéma de mobilisation

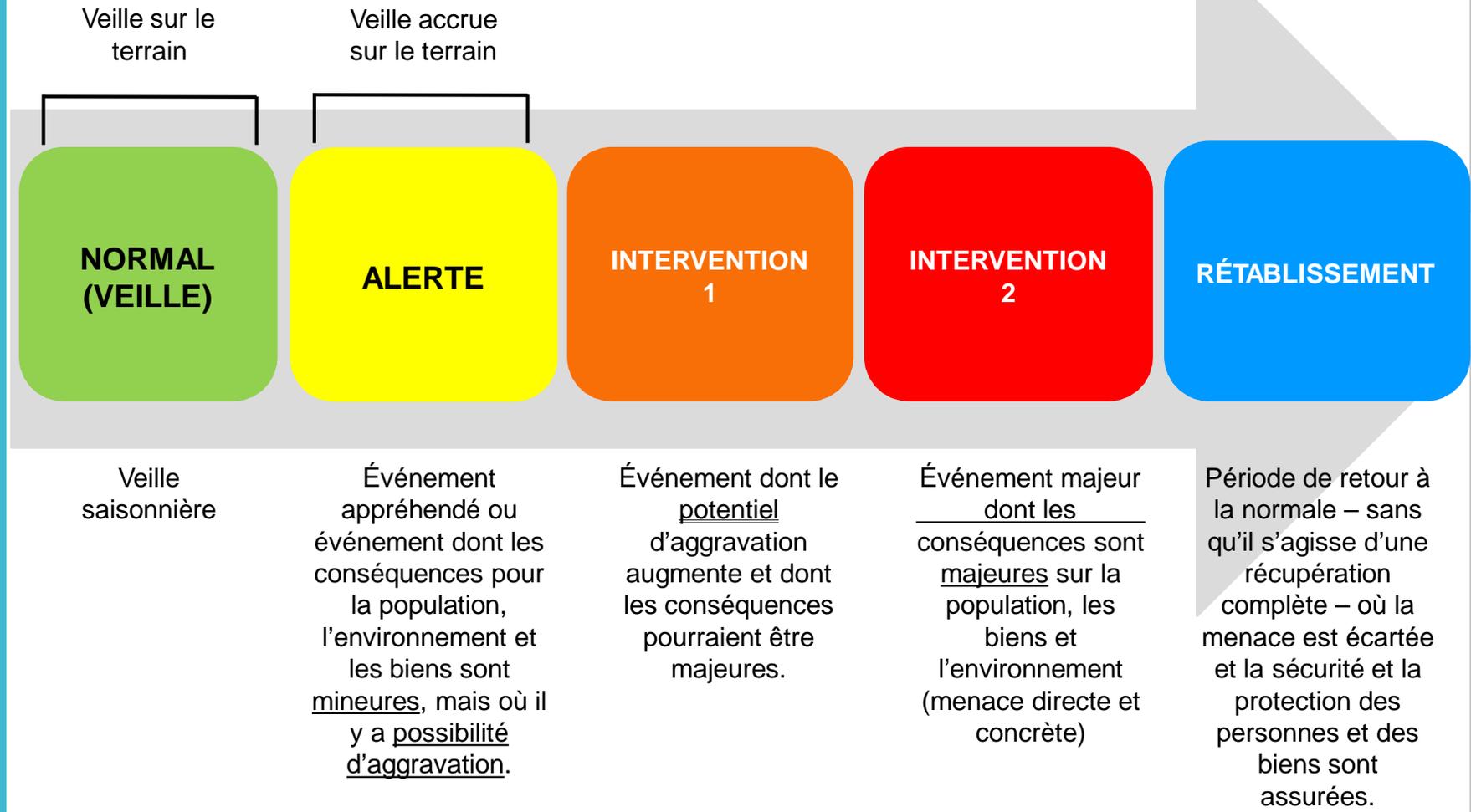
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

INONDATIONS



Le plan des mesures d'urgence a été adopté par le Conseil municipal le 13 février 2017

Niveaux d'activation du plan d'urgence



Mode NORMAL



NORMAL
(VEILLE)

ALERTE

INTERVENTION 1

INTERVENTION 2

RÉTABILISSEMENT

Mode NORMAL

■ Diffusion de l'information:

- **SADB.QC.CA** : Mises à jour régulièrement, dès le **11 avril 2022**
- **MÉDIAS SOCIAUX** : Publications régulièrement, dès le **11 avril 2022** sur Twitter et Facebook

■ Actions:

- Vérifications de règles limnométriques au Parc Godin et Parc Kelso:
 - Vérifications quotidiennes (deux fois par jour) des niveaux d'eau par la patrouille municipale.



NORMAL
(VEILLE)

ALERTE

INTERVENTION 1

INTERVENTION 2

RÉTABILISSEMENT

Bien se
préparer:
votre
responsabilité

- **Protégez votre résidence**
 - Calfeutrez et barricadez vos fenêtres de sous-sol;
 - Érigez une digue à l'aide de sacs de sable;
 - Vérifiez le bon fonctionnement de votre pompe submersible;
 - Réservez des pompes supplémentaires, au besoin.

- **Préparez une trousse d'urgence 72 h**
 - Eau potable
 - Nourriture non périssable
 - Trousse de premiers soins
 - Briquet ou allumettes et chandelles
 - Etc.

NORMAL
(VEILLE)

ALERTE

INTERVENTION 1

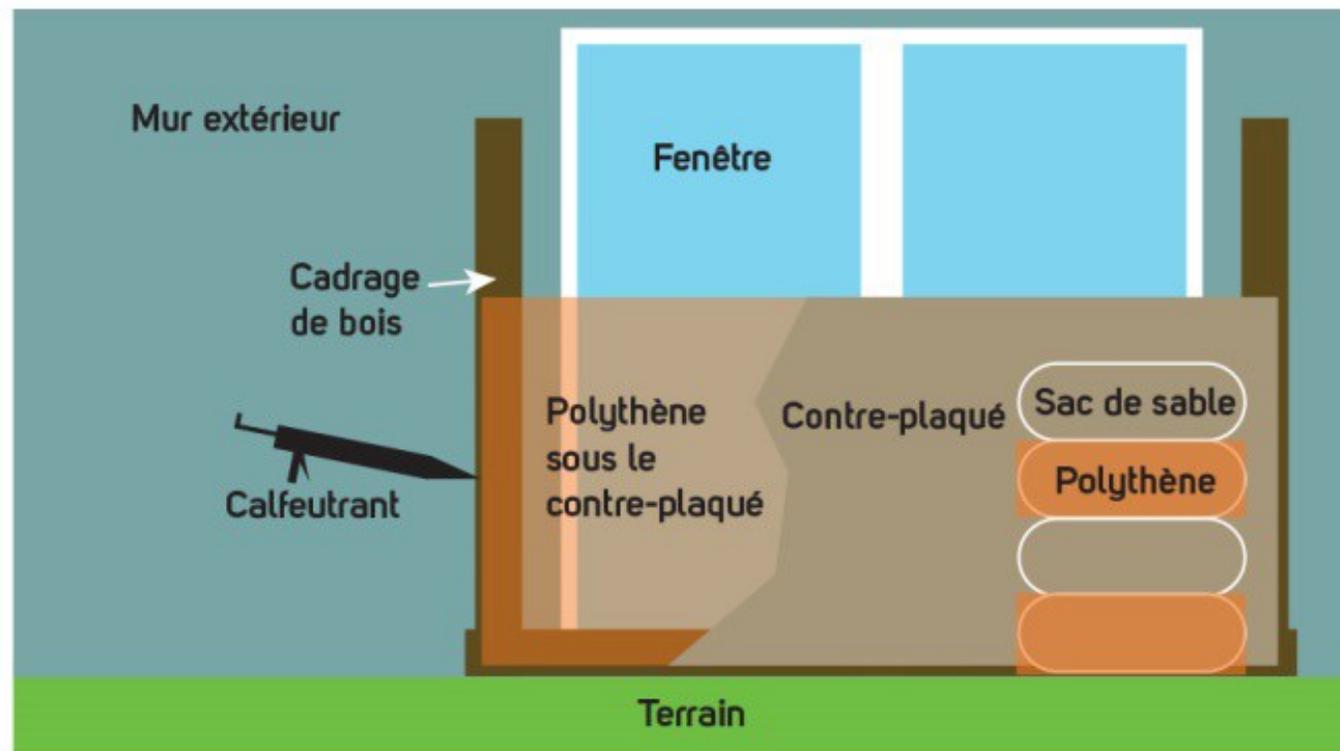
INTERVENTION 2

RÉTABILISSEMENT

Protégez votre
résidence

Bien se préparer:
votre
responsabilité

- Calfeutrez et barricadez vos fenêtres de sous-sol



NORMAL
(VEILLE)

ALERTE

INTERVENTION 1

INTERVENTION 2

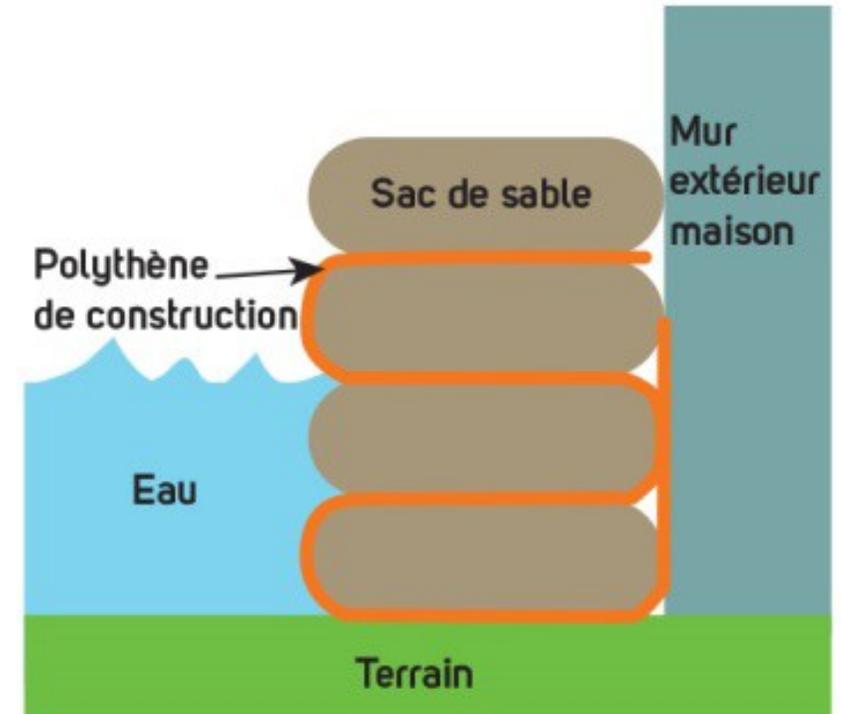
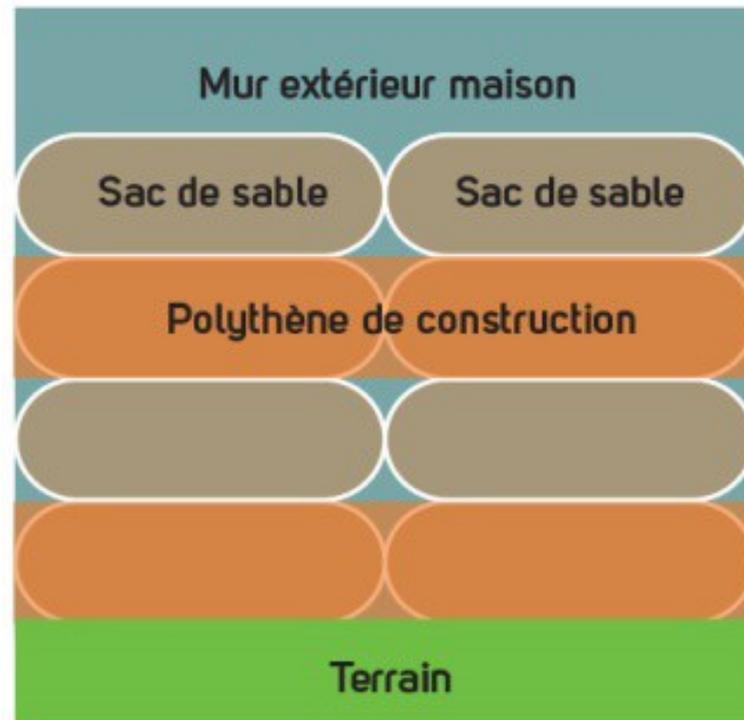
RÉTABILISSEMENT

Protégez votre résidence

Bien se préparer:
votre
responsabilité

▪ Érigez une digue à l'aide de sacs de sable:

- Les propriétaires sont tenus de se procurer le **matériel** et la **main d'œuvre** nécessaires pour protéger leur propriété ou commerce.



NORMAL
(VEILLE)

ALERTE

INTERVENTION 1

INTERVENTION 2

RÉTABILISSEMENT

Protégez votre résidence

Bien se préparer :
Votre
responsabilité

Pour prévenir les refoulements d'égouts sanitaires, installez un **clapet anti-retour** (ou anti-refoulement) à vos drains de plancher ou de garage. Ce dispositif empêche les eaux usées provenant des égouts municipaux surchargés de refouler dans le sous-sol ou le garage.

- Renseignez-vous auprès d'un plombier certifié pour l'installation de ce dispositif et pour la vérification de son bon fonctionnement.
- Veuillez noter que le clapet anti-retour est obligatoire en vertu de l'article 19 du [Règlement numéro 784](#) sur l'administration du service d'égout et d'aqueduc et sur l'utilisation de l'eau potable.

NORMAL
(VEILLE)

ALERTE

INTERVENTION 1

INTERVENTION 2

RÉTABILISSEMENT

Bien se
préparer :
votre
responsabilité

Il est de votre responsabilité de prévoir un endroit où vous pourriez vous réfugier.

La Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue ne pourra pas ouvrir de centre d'hébergement ou offrir de l'aide à la relocalisation.

Diffusion de l'information à la population



- Consultez le site web:
 - sadb.qc.ca/fr/inondations
 - sadb.qc.ca/en/floods
- Suivez-nous: @VilledeSADB
- Abonnez-vous à l'infolettre
 - [En français](#)
 - [En anglais](#)
- [Inscrivez-vous](#) au système d'appels d'urgence automatisés

Aide-mémoire

MESURES D'URGENCE INONDATIONS | AIDE-MÉMOIRE

NUMÉROS D'URGENCE UTILES

Urgence inondations (activé en mode ALERTE) : 514 457-6666
Police et Incendie : 9-1-1
Info-Santé : 8-1-1
Hydro-Québec : 1 800 790-2424 (Info-Panne) ou composez le 9-1-1
Énergir : 1 800 361-8003 (odeurs et fuites de gaz) ou composez le 9-1-1

TROUSSE D'URGENCE 72 H

Assurez-vous que votre trousse d'urgence 72 h soit complète et à portée de main!
(Plus d'information au sadb.qc.ca)

DIFFUSION DE L'INFORMATION À LA POPULATION

• Site web : sadb.qc.ca • Facebook  et Twitter  (@VilledeSADB)
• Infolettres (inscription requise au sadb.qc.ca) • CodeRED (inscription requise au sadb.qc.ca)

NIVEAUX D'ACTIVATION DU PLAN D'URGENCE

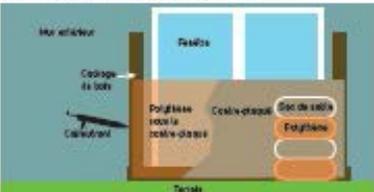
NORMAL (VEILLE) ALERTE INTERVENTION 1 INTERVENTION 2 RÉTABLISSEMENT

CODE RED

LES RÉSIDENTS N'AYANT PAS ACCÈS À INTERNET à la maison peuvent recevoir les messages d'urgence sur un téléphone conventionnel ou cellulaire via notre plateforme CodeRed. L'inscription est requise. Vous pouvez communiquer avec le Service des Communications au 514 457-6883 pour une inscription par téléphone.

Protégez votre résidence... et non votre terrain

1. Installez un clapet anti-refoulement à vos drains de plancher ou de garage pour prévenir les refoulements d'égouts sanitaires.
2. Calfeutrez et bariquez vos fenêtres de sous-sol.
3. Montez une digue de sable accotée directement sur le mur extérieur pour plus de solidité.
4. Vérifiez le bon fonctionnement de votre pompe submersible.
5. Louez des pompes supplémentaires au besoin.
6. Déménagez vos meubles à l'étage si possible.



Si vous devez évacuer

Informez les autorités municipales en appelant au 514 457-6666.

Pourquoi?

- Pour vous rejoindre en cas d'urgence ou de dommages supplémentaires à votre domicile
- Pour connaître les secteurs évacués et pour assurer une surveillance accrue
- Pour vous informer de la procédure de réintégration de votre domicile le temps venu

Lors de votre appel nous vous poserons les questions suivantes :

- Coordonnées (nom, adresse et # de téléphone où l'on peut vous rejoindre) ?
- Combien de personnes sont évacuées et combien restent au domicile ?
- Médicaments spéciaux, mobilité réduite, animaux de compagnie ?

En raison de la pandémie de COVID-19, et conformément aux directives du Ministère de la Sécurité Publique du Québec, la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue ne pourra pas ouvrir de centre d'hébergement ou offrir de l'aide à la relocalisation.

Période de rétablissement

En cas d'évacuation

- Appelez le 514 457-6666 et attendez la visite et l'autorisation du Service Incendie Montréal (SIM) pour réintégrer votre domicile. Suivez à la lettre toutes leurs recommandations.

Nettoyage

- Électricité : Consultez un électricien avant de rebrancher l'électricité et consultez un spécialiste avant de remettre en marche les appareils de chauffage.
- Corvée bénévole de nettoyage : Due à la COVID-19, la Ville n'est pas en mesure de trouver des bénévoles et les employés municipaux seront uniquement assignés aux infrastructures municipales.
- Le moment venu, la Ville mettra à la disposition des citoyens des conteneurs et des collectes d'ordures supplémentaires.

Note: En raison de la pandémie, la Ville ne pourra fournir des troussees de nettoyage (masques et gants de caoutchouc).

Si l'eau commence à recouvrir le plancher, NE PRENEZ AUCUN RISQUE, COMPOSEZ LE 9-1-1 et Hydro-Québec ou le Service Incendie Montréal prendra les mesures nécessaires.

Consultez et téléchargez la dernière version de l'aide-mémoire:

- [En français](#)
- [En anglais](#)

Mode ALERTE



NORMAL
(VEILLE)

ALERTE

INTERVENTION 1

INTERVENTION 2

RÉTABILISSEMENT

Mode ALERTE

■ Diffusion de l'information:

- **INFOLETTRES MUNICIPALES** : Envoi d'une infolettre par jour, à moins d'avis contraire.
- **LIGNE « URGENGE INONDATIONS » ACTIVÉE : 514 457-6666**
- SADB.QC.CA
- **MÉDIAS SOCIAUX** : Facebook et Twitter (@VilledeSADB)

■ Actions:

- Vérifications quotidiennes des niveaux d'eau quatre fois par jour par la patrouille municipale
- Ressource de la patrouille municipale en fonction 24h/24 et 7 jours/7 lorsque nous atteignons le seuil d'inondation mineur.



NORMAL
(VEILLE)

ALERTE

INTERVENTION 1

INTERVENTION 2

RÉTABILISSEMENT

Protégez votre résidence

Bien se préparer:
votre
responsabilité

- Déménagez vos meubles à l'étage, si possible;
- Préparez des pompes supplémentaires au besoin;
- Enlevez les biens qui se déplacent facilement sur votre terrain;
- Fixez tout objet encombrant qui pourrait être emporté par l'eau et représenter un danger pour autrui.

Les résidences et commerces situés dans la « zone rouge » pourront **recevoir jusqu'à 2 palettes de sable gratuitement**. Les propriétaires concernés doivent en faire la demande en appelant au **514 457-6666** entre 8 h et 16 h 30, dès que la Ville est en mode **ALERTE**.

NORMAL
(VEILLE)

ALERTE

INTERVENTION 1

INTERVENTION 2

RÉTABILISSEMENT

Mesures de
sécurité

En cas d'inondation



Si l'eau commence à recouvrir le plancher :

NE PRENEZ AUCUN RISQUE!

COMPOSEZ LE 9-1-1

Hydro-Québec ou le Service Incendie Montréal (SIM) prendra les mesures nécessaires.

NORMAL
(VEILLE)

ALERTE

INTERVENTION 1

INTERVENTION 2

RÉTABILISSEMENT

Bénévoles

- **Vous êtes responsables de sécuriser votre propriété.**

La Ville ne peut garantir être en mesure de vous trouver des volontaires. Les employés municipaux seront uniquement assignés à la protection et à la sécurisation des infrastructures publiques municipales.

Mode

INTERVENTION 1 et 2



NORMAL
(VEILLE)

ALERTE

INTERVENTION 1

INTERVENTION 2

RÉTABILISSEMENT

Mode INTERVENTION 1 et 2

■ Diffusion de l'information:

- **CodeRED** : 1 appel par jour (+ au besoin) aux résidents des zones rouges
- **DISTRIBUTION D'INFOLETTRES EN FORMAT PAPIER** dans les zones rouge
- SADB.QC.CA
- **MÉDIAS SOCIAUX** : Facebook et Twitter (@VilledeSADB)
- **INFOLETTRES MUNICIPALES**
- **LIGNE « URGENGE INONDATIONS »**: **514 457-6666**

■ Actions:

- Assurer une présence des équipes « travaux publics » dans les zones menacées.
- Patrouille – périmètre de sécurité (plan de circulation)
- Évacuation et surveillance accrue des zones évacuées (Intervention 2)

NORMAL
(VEILLE)

ALERTE

INTERVENTION 1

INTERVENTION 2

RÉTABILISSEMENT

En cas d'évacuation

Si vous devez évacuer, informez les autorités municipales :

- En appelant au **514 457-6666**
- **POURQUOI?**
 - Pour savoir comment vous rejoindre en cas d'urgence ou de dommages supplémentaires à votre domicile;
 - Pour connaître les secteurs évacués et pour assurer une surveillance accrue;
 - Pour vous informer de la procédure de réintégration de votre domicile le temps venu.

NORMAL
(VEILLE)

ALERTE

INTERVENTION 1

INTERVENTION 2

RÉTABILISSEMENT

En cas
d'évacuation

Lors de votre appel nous aurons besoin de ces informations :

- Informations personnelles et de contact
- Combien de personnes sont évacuées et combien restent au domicile?
- Prenez-vous des médicaments particuliers? Êtes-vous à mobilité réduite? Avez-vous des animaux de compagnie?

NORMAL
(VEILLE)

ALERTE

INTERVENTION 1

INTERVENTION 2

RÉTABILISSEMENT

Aide à la relocalisation

La Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue ne sera pas en mesure de vous aider à vous relocaliser.

Les citoyens doivent obligatoirement avoir un plan de contingence personnel pour trouver un lieu d'hébergement en cas d'évacuation.

Mode RÉTABLISSEMENT



NORMAL
(VEILLE)

ALERTE

INTERVENTION 1

INTERVENTION 2

RÉTABLISSEMENT

Mode RÉTABLISSEMENT

■ Diffusion de l'information:

- **CodeRED** : 1 appel par jour (+ au besoin) aux résidents des zones rouge
- **DISTRIBUTION D'INFOLETTRES EN FORMAT PAPIER** dans les zones rouge
- SADB.QC.CA
- **MÉDIAS SOCIAUX** : Facebook et Twitter (@VilledeSADB)
- **INFOLETTRES MUNICIPALES**
- **LIGNE « URGENCE INONDATIONS »** : **514 457-6666**

■ Actions:

- Vérification par le SIM pour la réintégration de votre domicile
- Assurer une présence des équipes « travaux publics » dans les zones sinistrées
- Patrouille – Périmètre de sécurité (plan de circulation)
- Mise en œuvre du plan de rétablissement
- Évaluation des dommages et avis techniques

NORMAL
(VEILLE)

ALERTE

INTERVENTION 1

INTERVENTION 2

RÉTABILISSEMENT

Réintégrer votre domicile

Lorsque vous souhaitez réintégrer votre domicile:

1. **Avisez le 514 457-6666 de votre intention de réintégrer votre domicile.**
 - Le Service Incendie Montréal (SIM) communiquera avec vous par la suite.
2. **Attendez la visite et l'autorisation du SIM pour réintégrer votre domicile et suivez à la lettre toutes leurs recommandations.**
3. **Consultez un électricien avant de rebrancher l'électricité et consultez un spécialiste avant de remettre en marche les appareils de chauffage.**
4. **Prenez des photos pour documenter les dommages causés à votre résidence.**

NORMAL
(VEILLE)

ALERTE

INTERVENTION 1

INTERVENTION 2

RÉTABILISSEMENT

Nettoyage

- **Conteneurs** : Le moment venu, la ville mettra à la disposition des citoyens des conteneurs pour les diverses matières résiduelles.
- **Collecte d'ordures supplémentaire** : Le moment venu, il y aura une collecte d'ordures supplémentaire pour les résidents sinistrés.

Pour nous
joindre



LIGNE
URGENCE-INONDATIONS
Activée en mode Alerte

514 457-6666